

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Claude Bonnard ; Séverine Evéquo ; Olivier Faller ; Cédric Fracheboud ; Myrèle Knecht ; Sarah Neumann ; Bertrand Picard ; Laurent Rebeaud ; Sandrine Schlienger ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Christelle Allaz ; Gianfranco Gazzola ; Claude Grin ; Christiane Jaquet-Berger ; Diane Wild ; Magali Zuercher.

Membres présents	84
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Prestation de serment

de M. Pedro MARTIN (Soc.) en remplacement de M. Laurent Guidetti, démissionnaire.

Election complémentaire

d'un membre à la Commission permanente de politique régionale, en remplacement de M. Laurent Guidetti, démissionnaire.

M. Philippe Mivelaz, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Romain Felli.

Le Conseil désigne, à main levée et à l'unanimité, M. Romain Felli comme membre de la Commission permanente de politique régionale.

Lettres

de la Municipalité (du 20 mars 2014) demandant l'urgence pour les points :

- R 67 – Préavis N° 2013/51 - « Modification du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM) – Ventes en soirée quatre fois par an, sur invitation »
- R 74 – Préavis N° 2014/3 - « Transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier. Demande d'un crédit d'étude (extension du compte d'attente) »
- R 75 – Préavis N° 2014/13 - « Déménagement de l'Unité santé et sécurité au travail (USST) à la rue de l'Ale 31 »

Communications

– 18 mars 2014 : Réponse de la Municipalité à la résolution du Conseil communal du

Première partie de la 13^{ème} séance du mardi 1^{er} avril 2014

municipales	18 février 2014 suite à l'interpellation urgente de M. Laurent Rebeaud et consorts : « Gabarits pour le référendum sur le projet de tour à Beaulieu » <hr/>
Postulat <i>Dépôt</i>	d'Yves Ferrari (Les Verts) : « Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... un pas de plus vers la société à 2'000 W. » <hr/>
Postulat <i>Dépôt</i>	de Sophie Michaud Gigon (Les Verts) et consorts : « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois. » <hr/>
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mathieu Blanc (PLR) et consorts : « Quels objectifs en matière de sécurité à Lausanne en 2014 et quelles missions pour la brigade cambriolage créée pour le 1 ^{er} avril 2014 ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal. <hr/>
Interpellation <i>Dépôt</i>	de Anne-François Decollogny (Soc.) et consorts : « Pour plus de sécurité aux abords du collège de Saint-Roch » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal. <hr/>
Questions orales	
I.	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).
II.	M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP)
III.	M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP)
IV.	M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP)
V.	M. Georges-André Clerc (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS)
VI.	Mme Manuela Marti (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX)
VII.	Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux

(TRX)

**Communication
présidentielle**

La présidente du Conseil ; M. Daniel Brélaz, syndic

**Rapport s/Préavis N°
2013/51**

**Modification du Règlement sur les heures d'ouverture
et de fermeture des magasins (RHOM) –
Ventes en soirée quatre fois par an, sur invitation.**

Rapportrice : Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts)

Discussion

M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jean-Luc Laurent (UDC) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver la modification du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM) du 13 juin 1967, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1969 et mis à jour le 21 juillet 2006 et le 1^{er} septembre 2013, par l'ajout d'un article 14 bis nouveau ainsi rédigé :

**6. Exceptions pour les ventes
sur invitation**

Art. 14 bis. – Les magasins peuvent, sur autorisation préalable de la direction en charge de la police du commerce, organiser des ventes sur invitation quatre fois par année, en principe une fois par saison.

Ces ventes peuvent avoir lieu du lundi au vendredi, mais ne sont pas admises les samedis et les jours de repos public au sens de l'art. 7 RHOM.

Le magasin peut demeurer ouvert jusqu'à 21 h45, avec possibilité de servir la clientèle jusqu'à 22 h00.

**Rapport s/Préavis N°
2014/3**

**Transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier.
Demande d'un crédit d'étude (extension du compte d'attente).**

Rapportrice : Mme Florence Bettschart Narbel (PLR)

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Blaise-Michel Pitton (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Guy-Pascal

Gaudard (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS.

Vote s/concl. n°1

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. 2 et 3

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** les conclusions n° 2 et 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 950'000 francs destiné à couvrir les frais d'étude pour la réaffectation de la Maison du Désert en Maison de quartier ;
2. de balancer le compte d'attente 5610.581.594 sur le crédit prévu sous chiffre 1;
3. de faire figurer sous la rubrique 5610.390 « Imputations internes » du budget de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale les intérêts relatifs aux dépenses résultant du crédit mentionné sous chiffre 1.

Rapport s/Préavis N°
2014/13

**Déménagement de l'Unité santé et sécurité au travail (USST)
à la rue de l'Ale 31.**

Rapporteur : M. Philippe Clivaz (Soc. – pour la COFIN)

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Georges-André Clerc (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Philippe Clivaz (Soc.).

Vote

Le Conseil, par 55 oui, 11 non et 9 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la conclusion, par la Municipalité, d'un bail à loyer pour entrer en jouissance de locaux supplémentaire sis à rue de l'Ale 31 pour les besoins de l'Unité santé et sécurité au travail ;
2. d'allouer un crédit spécial de CHF 38'000.- net francs sur les budgets de fonctionnement 2014 de la Direction du logement et de la sécurité publique et de la Direction de l'administration générale et de la culture à répartir sur les rubriques suivantes :

a.	3306.316 Loyers et redevances d'utilisation	Fr.	38'000.-
b.	3306.490 Imputations internes	Fr.	- 38'000.-
c.	1109.390 Imputations internes	Fr.	38'000.-

Rapport s/Rapport-
préavis N° 2013/19

**Réponse au postulat de MM. Jean-François Cachin et Guy-Pascal Gaudard
« pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'avenue de la
Vallonnette au chemin du Devin »**

Rapportrice : Anne-Lise Ichters (PLR)

Discussion

M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Jean-François Cachin (PLR) ; M. Daniel Bürgin (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels ; Mme Françoise Longchamp (PLR).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de MM. Jean-François Cachin et Guy-Pascal Gaudard « Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'avenue de la Vallonnette au chemin du Devin ».

Rapport s/Postulat

de M. Nicolas Gillard :
« Deux hectares pour un stade »

Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche)

Discussion

M. Nicolas Gillard (PLR) qui retire son postulat.

Rapport s/Motion

de M. Pierre Oberson :
« Les parkings motos de la mobilité transfrontalière »

Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche)

Discussion

M. Pierre Oberson (UDC) ; Mme Manuela Marti (Soc.).

Vote s/postulat

Le Conseil, par quelques oui, une majorité de non et quelques abstentions, **décide** :

de refuser la prise en considération de cette motion.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/22

Réponse à trois motions, quatre postulats et trois pétitions concernant la Direction des travaux et relatifs à la mobilité en ville de Lausanne

Rapporteur : Jean-Marie Chautems (Soc.)

Discussion s/motion Pernet

M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; Mme Magali Zuercher (Soc.) ; Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

<i>Discussion s/postulat Cachin</i>	M. Jean-François Cachin (PLR).
<i>Discussion s/postulat Rossi</i>	M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR).
<i>Discussion s/postulat Fracheboud</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/postulat Hildbrand</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/pétition Mühlberg</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/pétition du Signal</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/concl. n°1</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 non, approuve la conclusion n° 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°2</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 25 abstentions, approuve la conclusion n°2 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°3</i>	Le Conseil, par 56 oui, 1 non et quelques abstentions, approuve la conclusion n°3 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°5</i>	Le Conseil, par 49 oui, 23 non et 8 abstentions, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 6 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°7</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion n° 7 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°8</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, approuve la conclusion n° 8 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°9</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 3 abstentions, approuve la conclusion n° 9 de la commission.
	Ce faisant, le Conseil décide :
	1. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la motion de M ^{me} Magali Zuercher « L'ouverture des 'Portes Saint-François', l'occasion de redonner la rue Pépinet aux piétons » ;

2. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la motion de M. Alain Hubler « µm5 : un micro-métro pour le Vallon » ;
3. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la motion de M. Jacques Pernet « Des panneaux informatisés pour... informer ! » ;
4. de prendre acte de la communication de la Municipalité en réponse au postulat de M. Jean-François Cachin « Après l'ascenseur public de la place de l'Europe/Grand-Chêne, pensons aux habitants du quartier Marterey-Bugnon et environs » ;
5. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Vincent Rossi « Bons sens cyclistes pour les rues à sens unique » ;
6. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Cédric Fracheboud « Mettons des limites claires pour que les passages sous-voies et les escaliers de la ville ne deviennent plus des nids propices à un fort sentiment d'insécurité » ;
7. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Moins de panneaux, plus d'urbanité » ;
8. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la pétition de M^{me} Cornéli: Mühlberger de Preux « Chemin de la Grangette – Obtention du statut de 'zone de rencontre' pour le secteur sud » ;
9. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la pétition de l'Association Route du Signal, représentée par M. Hugues Burkhalter « Pour une voie à sens unique à la route du Signal ».

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....